

PRISE EN COMPTE DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Afin de **garantir l'égalité des droits et des chances** des personnes handicapées pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours (*Art. D5211-2 et suivants du Code du Travail*), A PROPOS LANGUES a mis en place son organisation :

- **Référente handicap** : Kateryna Klynovska – kateryna.klynovska@aproposformation.fr – 03 88 79 89 05
- **Prise en compte du handicap**: Nos formateurs sont informés, avant le démarrage d'une formation, d'une spécificité, par exemple de dyslexie, malentendant, malvoyant... Ils adaptent le transfert du savoir en utilisant des méthodes pédagogiques reconnues spécifiques. Tous les formateurs ne sont pas formés à ces interventions particulières. A PROPOS LANGUES sélectionne le formateur qui convient et apporte une information complète en fonction des besoins. Les méthodologies pédagogiques spécifiques sont acquises et mises à disposition. Les formateurs partagent les bonnes pratiques sur différents sujets (dyslexie, braille...) dans l'apprentissage.
- **Passage des tests certifiants** : Tous nos tests certifiants proposent des aménagements pour faciliter le passage :
 1. CLOE : Aménagement de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale.
 2. BRIGHT : aménagement des pauses. L'administrateur ouvre le droit à davantage de pauses pendant le test (par défaut limité à 2 pauses par test)
 3. TOEIC : plusieurs aménagements possibles. Formulaire de demande d'aménagement à remplir.
 4. LINGUASKILL : aménagement du temps. L'administrateur peut débloquer la limite du temps du test (par défaut limité à 85 minutes).

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de nous faire part, le plus tôt, vos besoins d'adaptation afin que nous puissions les prendre en compte et adapter notre accueil et notre méthodologie de formation s'il y a lieu.

Nous mobiliserons les ressources compétentes afin d'adapter le programme souhaité. Sinon nous vous orienterons pour répondre à vos besoins.

AGEFIPH Grand Est : Immeuble Joffre Saint Thiebault – 13-15 Boulevard Joffre – 54063 Nancy – [0 800 11 10 09 Appel gratuit](tel:0800111009)

En nos bureaux à Illkirch :

- Nos bureaux sont accessibles et adaptés pour l'accueillir les personnes à mobilité réduite.
- Sur demande 48 heures à l'avance, accueil individuel pour toute personne en situation de handicap
- Places de parking dédiés en face des bureaux.
- Accès par fauteuils roulants : nos bureaux se trouvent au rez-de-chaussée à Illkirch.
- Salles de formation équipées, espaces disponibles, équipées de grand écran
- Sanitaires au rez de chaussée et accessibles.

En nos bureaux à Mulhouse :

- Nos salles de formation se trouvent au premier étage et sans ascenseur, ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- A Propos prévoit des mesures de substitution en proposant d'assurer les cours au domicile ou sur le lieu de travail du stagiaire. Nous indiquent, dès votre contact initial, vos besoins adaptation. Nos formateurs se déplacent sur votre lieu de travail ou à votre domicile si toutes les caractéristiques pour l'accueil des personnes à mobilité réduite sont présentes).

Bureaux de Strasbourg :

Parc d'innovation - 3, Rue Jean Sapidus - F-67400 Illkirch
03 88 79 89 00

Bureaux de Mulhouse

3 rue des Bons Enfants - F-68100 Mulhouse
03 89 43 39 23